



Le cairn de Jatsaguneko-gaïna - Milliaire Romain ?

Jacques Blot

► To cite this version:

Jacques Blot. Le cairn de Jatsaguneko-gaïna - Milliaire Romain ?. Munibe. Ciencias naturales, 1981, 33 (3), pp.183–190. hal-02466712

HAL Id: hal-02466712

<https://univ-pau.hal.science/hal-02466712>

Submitted on 12 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le Cairn de Jatsaguneko - Gaina — Milliaire Romain ? —

J. BLOT*

I. GENERALITES

De nombreux monuments jalonnent la route des «Ports de Cize» dite aussi «Voie Romaine», «route de Compostelle», «route Napoléon», et nous avons eu l'occasion de publier in extenso les résultats de nos prospections en 1972¹ et 1978².

Un des plus remarquable vestige que nous ayons identifié est bien le tertre dont il sera question ici, et que nous avons dénommé dans nos publications antérieures «Tumulus-cromlech d'urdanarre»³. Le terme de «tumulus-cromlech», en Pays-Basque, désigne un monument funéraire protohistorique bien particulier, contenant les restes d'une incinération, et constitue d'un tertre entouré d'un péristalithe. Les résultats de la fouille nous obligent, ici, à adopter un autre terme. Celui de Cairn nous paraît le plus approprié.

a) Historique

Nous avons découvert ce monument en 1973 et tout de suite remarqué une pierre du péristalithe, dont les dimensions imposantes (1,70 m de long, 0,80 m de large) nous ont fait penser qu'il pouvait s'agir là d'un monolithe couché et partiellement enfoui dans le sol. Un dégagement soigneux devait confirmer cette impression. Enfin un autre bloc rocheux de

taille plus modeste gisait sur le péristalithe, en position symétrique au précédent. (Photo 1).



Foto 1. Le tertre avant la fouille. Vue SE seule apparaît l'extrémité proximale du menhir.

Le tracé de l'ancienne voie romaine ayant été récemment repris par une très belle route asphaltée, l'afflux de promeneurs toute catégorie se révélait, dès lors, un danger permanent pour ce monument exposé aux yeux de tous.

De nombreuses déprédations ont été notées depuis la grande vogue du détecteur électromagnétique, manié par des fouilleurs clandestins, aussi ignorants que sans scrupules et démolissant, pour rien, le patrimoine archéologique. Aussi, avec l'autorisation du maire de Saint-Michet, Mr B. Ahamendaburu que nous tenons à remercier ici, et en accord

* Du Centre de Documentation Archéologique d'Arthous. Correspondant de la direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine. Villa «Guerocotz» 64500 Saint Jean de Luz.

¹ BLOT J.: «Nouveaux vestiges mégalithiques en Pays-Basque, IV Cromlechs de Base Navarre et Tumulus Bulletin du Musée Basque n.º 58, 4º Trimestre 1972, p. 161.

² BLOT J.: «Les vestiges protohistoriques de la "Voie Romaine" des Ports de Cize». Bulletin du Musée Basque n.º 80, 2º Trimestre 1978, p. 53.

³ La Carte I. G. N. désigne sous le nom «d'Urdanarre» le sommet qui précède, au Nord, le Leicar-Atheka. Renseignements pris auprès des bergers, ceux-ci réservent le terme d'Urdanarre au sommet appelé «Urdanashurru» sur la carte I. G. N. et dénomment «Jatsagune» toute la région au Nord de Leicar-Atheka. Le Père. M. Etchehandy de l'Abbaye de Belloc suggère donc le terme de «Jatsaguneko-gayna» pour le sommet qui nous occupe ici.

avec la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine, avons nous jugé préférable d'effectuer une fouille de sauvetage en Septembre 1979, avant qu'il ne soit trop tard...

b) Situation - Contexte archéologique

Ce monument est édifié au sommet du mont Jatsagune (Jatsagunekogaina), à l'extrémité Ouest de la partie plane de ce sommet.

— *Coordonnées :*

Carte I G N 1/25.000 - Saint-Jean-Pied-de-Port 5-6 - 306,455 - 90,875.

Altitude: 1.240 m.

Commune de Saint-Michel (64220).

Section E - Parcelle n° 20.

— Nous ne ferons que rappeler ici l'importance de cette voie antique. Piste de transpyrénéenne établit une communication aisée entre, au Nord, le pays de Cize, et, au Sud, les Vallées d'Iraty, d'Aezcoa, d'Erro, par les cols D'Arnostegi, de Bentarte, de Lepeder et d'Ibanaeta. Quelques chiffres illustreront l'importance archéologique de ces lieux: pour l'ensemble des pâturages le long de cette voie on relève un total de 100 tertres d'habitats, 64 cromlechs, 25 tumulus et 4 dolmens.

II. CONDITIONS ET RESULTATS DE LA FOUILLE

Le monument se présente comme un tertre herbeux entouré d'un péristalithe forme d'une centaine de petits blocs de quartzite, pour la plupart presque totalement enfouis; il est donc très semblable à un «tumulus-cromlech» classique avec cependant deux différences notables:

— l'existence de deux monolithes dans le péristalithe,

— et les dimensions du tertre, nettement supérieures à celles des tumulus cromlechs habituels: 13,50 m de diamètre, (la moyenne est de 10 m) et une hauteur de près de 3 m, alors que la moyenne ne dépasse guère 0,80 m...

Les travaux se sont déroulés début Septembre 79 avec l'aide d'une équipe nombreuse et enthousiaste qui nous a permis de mener à bien la fouille dans d'excellentes conditions.

Nous tenons tout spécialement à remercier les membres des Associations Lauburu et Gure-Kondaira pour leur dévouement ainsi que tous les bénévoles venus individuellement sur le chantier. De même ont droit à toute notre reconnaissance R. ARAMBOUROU, du C. N. R. S., et J. L. TOBIE, adjoint au Directeur Régional des Affaires Culturelles, dont les conseils et les explications nous ont été d'un précieux secours.

a) Technique de la fouille

— *Au niveau du péristalithe*

Nous avons procédé à son dégagement en creusant une tranchée circulaire d'environ 2 m de large autour des témoins apparents jusqu'au sol d'origine.

— *Au niveau du tertre lui même*

Nous avons aménagé deux tranchées d'un mètre de large, se croisant perpendiculairement au centre du monument, la première suivant l'axe NO-SE, déterminé par les deux monolithes, la seconde selon l'axe SO-NE. L'étude par décapage successif a été poursuivie en profondeur jusqu'à atteindre le sol d'origine. La région centrale elle même a fait l'objet d'une exploration dans un carré de 5 m de côté. A l'issue des travaux il a été procédé à la remise en place de la totalité des pierres et des terres enlevées, afin de redonner au monument (et au site) son aspect extérieur primitif.

b) Résultats de la fouille (Photos 2-3-4)

— *Au niveau du péristalithe*

— Composé de blocs de quartzite irréguliers, tantôt petits, tantôt beaucoup plus gros. Certains sont dressés, plantés, et leur base s'enfonce d'une vingtaine de centimètres dans un paléosol formé de roche décomposée en petits fragments.

Ces éléments plantés (en grisé planche A -) sont disposés assez régulièrement suivant un cercle de 12 m de diamètre. Les autres blocs, en général de taille plus modeste, sont simplement posés à plat, un peu dans tous les sens, de part et d'autre des pierres plantées, mais plus volontiers à l'extérieur de celles ci, de sorte que le diamètre total du pé-

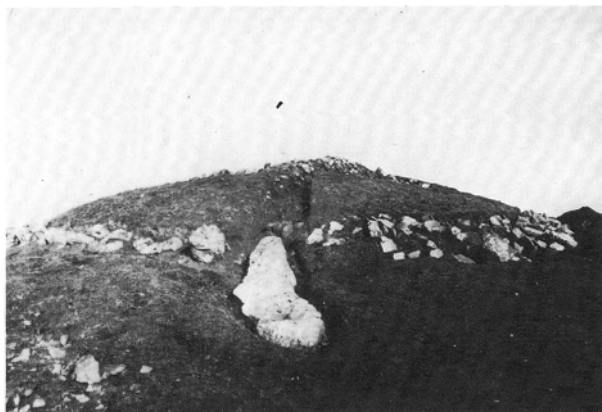


Foto 2. Le tertre après la fouille vue SE. Noter l'absence de remblai dans la tranchée centrale.



Foto 3. Le tertre après la fouille Vue SO.



Foto 4. Vue NO. Noter la tranchée centrale et son abondant remblai, et le monolithe NO couché sur le péristicalithe.

ristalithe atteint en moyenne 13,50 m. Ces blocs reposent à même le paléosol à environ vingt centimètres sous la couche de terre végétale.

Trois remarques doivent être faites au sujet du péristicalithe:

— Les deux monolithes, au SE et au NO, bien que faisant partie du péristicalithe, seront étudiés plus loin.

— Le péristicalithe est distinct du reste de la masse de pierraille rapportée sur le monument.

A aucun moment les dalles plantées ne donnent l'impression d'avoir un rôle de contention quelconque; on a fait un entourage artificiel qui ne paraît avoir qu'une signification rituelle ou esthétique. Les petits blocs posés autour des pierres plantées, parfois à distance du tertre comme dans le secteur Sud, ne sont là que pour compléter cette impression.

— Enfin, ce péristicalithe, considéré dans son ensemble, n'est pas circulaire, mais constitué d'une série de segments de cercle, ou même... de segments de droite. Le secteur Sud montre un péristicalithe assez peu fourni en petits blocs posés, et rectiligne dans l'ensemble.

Le secteur Ouest, lui aussi presque rectiligne est bien plus riche en blocs pierreux, et si les pierres plantées sont de volume modeste, leur nombre égale sensiblement celui des pierres posées.

Dans le secteur Nord, les pierres plantées, assez volumineuses sont néanmoins plus rares et leur insertion paraît haute, à la limite interne du péristicalithe; en fait elles sont bien disposées sur le cercle de 12 m de diamètre. Par contre, les autres pierres posées, souvent de grande taille, paraissent avoir été exclusivement mises à l'extérieur des pierres plantées; il ne nous semble pas qu'elles aient glissé, mais plutôt que ceci ait été voulu afin de garder au tertre son aspect régulier, symétrique, au delà même du cercle planté, jusqu'à la jonction du flanc Nord de la butte avec le terrain plat. Enfin le secteur Est ne présente que très peu de pierres plantées pour une abondance de blocs posés.

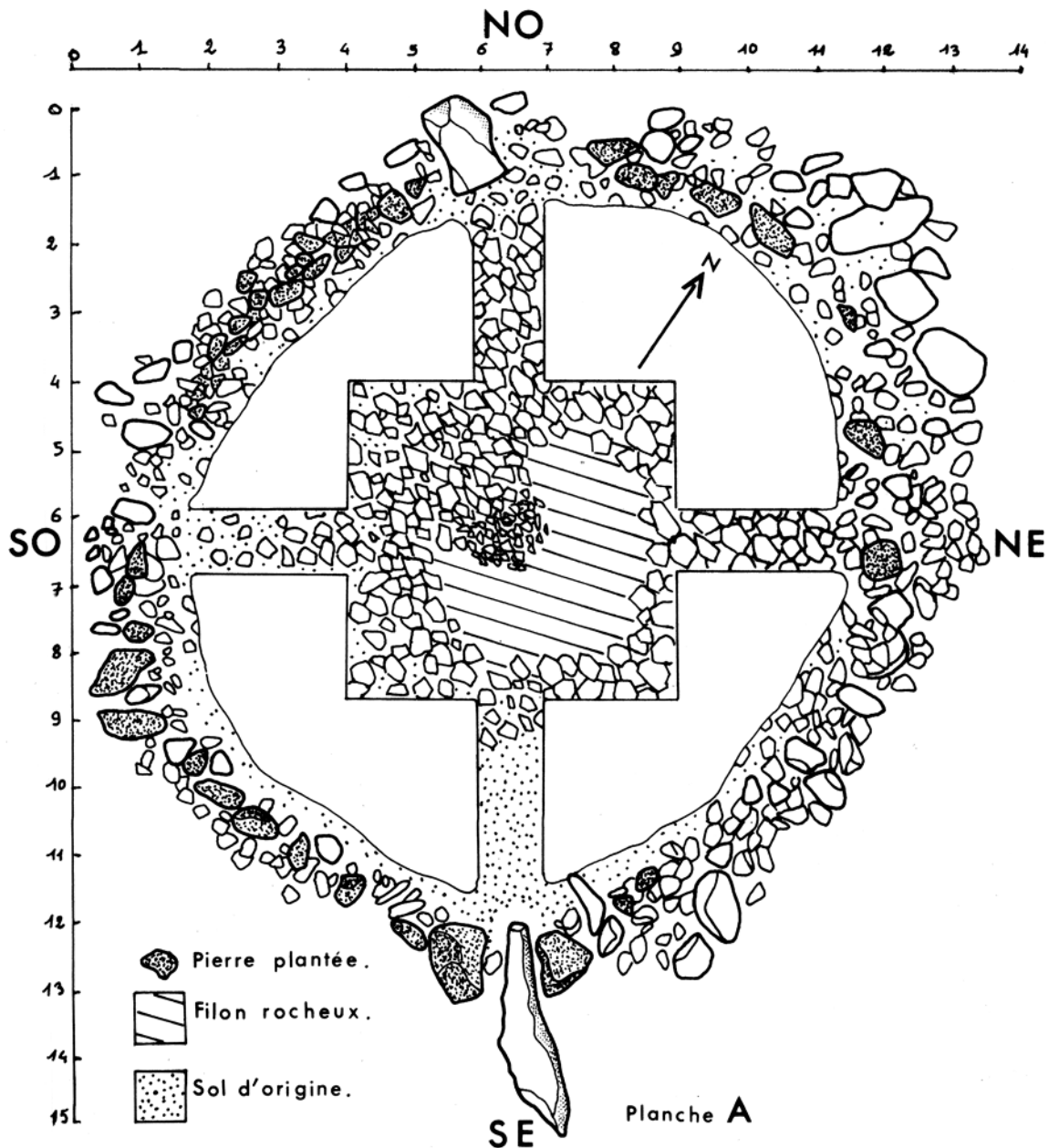


Planche A. Vue en plan. Noter l'imperfection du péristalithe due aux irrégularités du terrain.

— *Le tertre lui même*

— **Au niveau des tranchées:**

Sous la terre végétale d'épaisseur variable (10 à 20 centimètres) nous est apparue une couche de blocs de quartzite fort semblables à ceux disposés autour des pierres plantées du péristalithe.

Dans la tranchée NE les blocs sont nombreux et volumineux parfois en deux assises, sur un paléosol de roche concassée, à 40 centimètres de profondeur; par contre les tranchées NO et SO ont révélé un remplissage moindre, en une seule assise, et des blocs de taille souvent plus modeste. Enfin la tranchée SE ne possédait que quelques blocs dans sa partie supérieure, près du sommet, le paléo-

sol affleurant partout ailleurs directement sous la terre végétale.

— La région centrale:

Elle s'est révélée très décevante, dans la mesure où on pouvait encore croire à un «tumulus-cromlech». En effet malgré un travail très minutieux il n'a pas été possible de mettre en évidence la moindre structure de type ciste ou «amas pierreux central», ni la plus petite particule carbonée, ou le plus infime mobilier. Sous la couche de terre végétale est immédiatement apparu un volumineux filon de grès quartzeux, roche en place, occupant la quasi totalité de la partie centrale du monument. Dans le secteur Ouest toutefois on a pu noter une échancrure dans la masse rocheuse, comblée par une petite blocaille, le tout recouvert d'une couche de terre pouvant atteindre à cet endroit une vingtaine de centimètres d'épaisseur.

Il ne nous a pas été possible de déterminer si il s'agissait d'un aménagement intentionnel de la masse rocheuse en place, comme il paraît cependant probable. Enfin, tout autour du filon naturel on a retrouvé des blocs de remblayage, identiques à ceux des tranchées en une ou deux assises, reposant sur le même paléosol de roche décomposée.

— Les monolithes:

— Le monolithe SE: ce très beau bloc de grès, allongé selon un axe NO-SE mesure 3.30 m de long, 0,80 m de large, et 0,40 m d'épaisseur. Poids approximatif: 1 T 300. Son extrémité distale a tendance à s'élargir pour se terminer ensuite en pointe, légèrement déjetée à l'Est par rapport à l'axe du monolithe. Son extrémité proximale, rectangulaire à la coupe, semble bien avoir été enfoncée dans la couronne de pierres périphériques, et nous avons pu mettre en évidence le trou où elle était fichée, quarante centimètres plus bas que le paléo-sol; il existe une pierre de calage postérieure, et le péristicalithe en place présente de part et d'autre du monolithe ses deux plus importantes pierres, profondément fichées elles aussi dans le sol.

Cet «encadrement» n'est pas fortuit et nous paraît bien suggérer que monolithe et péristicalithe sont contemporains.

Enfin, on peut noter de très nombreuses traces d'épannelage sur tout le pourtour de ce menhir.

— Le monolithe NO: ce bloc de quartzite gisant au flanc NO du tertre semble avoir basculé vers l'extérieur; il repose sur d'autres pierres du péristicalithe qui l'ont empêché de s'enfouir peu à peu.

Il affecte la forme d'un parallélépipède rectangle de 1.62 m de long, 0,70 m de largeur maximum; on lui reconnaît une base plane, au SE, inclinée en biseau à 45°, et un sommet plus mince, en bec de flûte.

Poids approximatif: 800 kg. Il ne paraît pas avoir été taillé, bien que sa structure très irrégulière rende toute appréciation difficile. Enfin nous ne pensons pas que ce monolithe ait été jamais planté dans le sol; sa base plane, biseautée à 45°, lui permettait, semble-t-il, d'être dressé verticalement, en étant simplement posé, et plus ou moins calé, sur le flanc du tertre.

III. INTERPRETATION DES RESULTATS

a) Une butte naturelle aménagée

Tout autour d'un filon de grès quartzeux central on a remblayé avec des blocs de pierre afin de régulariser le mouvement naturel du terrain, et lui donner l'allure d'un tertre symétrique.

On peut se rendre compte de ce qu'étaient les lieux, avant les travaux d'aménagement (planche B. coupes 1 et 2). Le profil du terrain a été respecté dans le secteur SE où il n'y a pas trace de remblai; celui-ci est surtout important dans les secteurs NO et NE, où la pente y est bien plus accentuée. Il s'agit en définitive d'un cairn, en partie naturel, qu'on a aménagé, régularisé, après l'avoir au préalable entouré d'un péristicalithe.

Ce dernier est assez grossier, mais sa technique est identique à celle des cromlechs. Toutefois, construit autour d'un mouvement naturel de terrain, assez irrégulier, le tracé du cercle s'en est ressenti. On a l'impression que les constructeurs n'étaient pas dans leurs conditions habituelles de travail; le résultat est moins bien venu...

Le péristicalithe et les deux monolithes ont été disposés, pensons nous, avant la régularisation du tertre. La disposition des blocs de

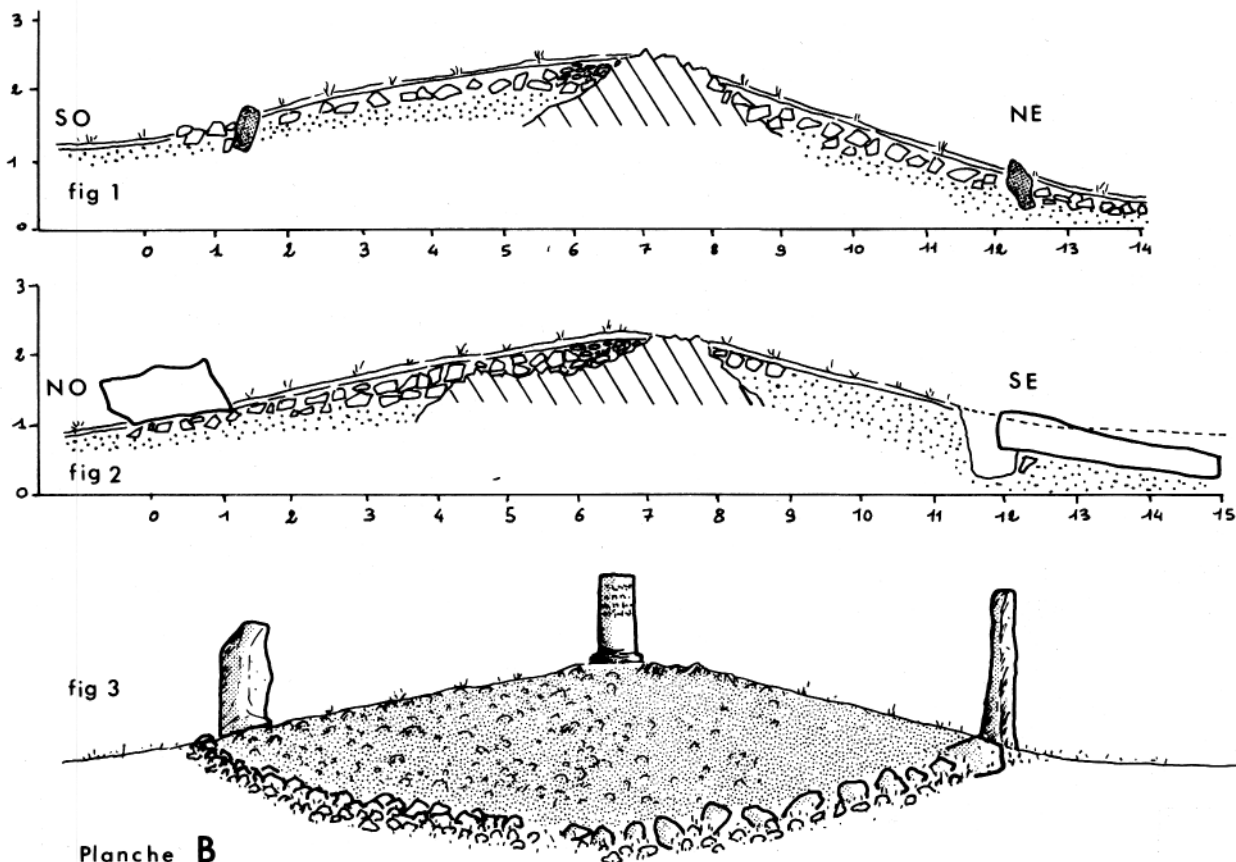


Planche B. Fig. 1. Remarquer la différence de pente des deux versants.
 Fig. 2. Le versant SE n'est pas remblayé.
 Fig. 3. Aspect probable du Cairn. Ou peut aussi l'imaginer sans la borne milliaire centrale, le monolithe SE pouvant parfaitement jouer le rôle de milliaire anépigraphique.

remblai à l'extérieur et à l'intérieur du cercle des pierres plantées, qui n'a aucun rôle de contention, nous paraît confirmer cette chronologie.

b) Signification de ce cairn - Interprétations possibles

L'absence totale de mobilier ou de particules carbonées nous enlève tout repère indiscutable de datation.

Réduit aux seules hypothèses, étudions les éléments concrets en notre possession.

Ce monument ne rentre pas dans la catégorie habituelle des monuments funéraires étudiés jusqu'à présent. On a utilisé un système de construction (cromlech, tertre) dont on avait l'habitude, pour faire, ici, quelque chose qui n'est pas funéraire, mais un simple cairn agrémenté d'un péristalithe et de deux

monolithes... Et, ce qui ne se voit jamais pour les tombes, aussi négligées soient elles, on s'est contenté ici de mettre à profit un mouvement de terrain qui avait approximativement la forme souhaitée.

La présence d'un grand monolithe, de plus de 3 m de long, inclus dans un péristalithe est une chose tout à fait exceptionnelle. (Nous n'en connaissons qu'un autre cas en Pays-Basque, dans un cromlech au flanc de Peña de Haya appelée aussi «le Trois Couronnes»). Si par la pensée nous imaginons le monolithe vertical, à sa place dans le péristalithe, nous constatons qu'une ligne droite joint le centre géométrique du tertre, le monolithe et son symétrique décrit au NO. Il semble qu'il y ait eu désigné, là, un axe NO-SE, dont il était intéressant de rechercher si il s'agissait d'un repère céleste, ou terrestre.

Nous avons confié ce travail à Monsieur CAZEAUX, astronome et mathématicien à Saint-Jean-de-Luz qui a bien voulu étudier ce problème. Nous l'en remercions vivement ici. Sans entrer dans la complexité des calculs effectués, disons simplement que ne semblent concernés ni le soleil (levers, couchers, solstice) ni la lune, ni l'étoile du Berger, etc. ...

Restait donc la notion de repère terrestre, ce qui cadre bien avec l'existence du cairn, lequel est habituellement rangé dans la catégorie des monuments indicatifs ...

Considérons l'emplacement de ce cairn. Il est visible de fort loin pour qui vient du piémont Bas-Navarrais, comme nous avons pu le vérifier. Dès après Biakorre, à 2500 m de là on peut le distinguer, et il est bien visible du Mont Urdanarre (Urdanasburu de la carte I G N) où grimpe la route, à 1000 m au Nord.

A Jatsaguneko-gaina, dans un dernier mouvement ascendant, la route arrive à l'altitude du col de Jatsegune, 100 m plus au Sud; mais, à gauche, à 30 m, dominant un vaste horizon se dresse le cairn et ses monolithes... C'est dans le col que la voie se divise en ses deux branches:

— La première s'engage dans une série de lacets vers l'échancrure du Leicar-Atheka, aménagée par les hommes; de là elle mène par les cols de Bentarte et Lepeder à Ibañeta... Roncevaux et Pampelune.

— La seconde voie se déploie vers le col d'Arnostegui, dominé par la célèbre tour d'Urkulu, très probablement trophée romain⁴; elle rejoint aussi Pampelune par Orbaiceta.

L'emplacement de ce cairn est donc très certainement à mettre en relation avec le changement de voie possible, à la bifurcation du col de Jatsagune, et son rôle indicateur ne paraît guère faire de doute. Reportons nous maintenant à l'axe NO-SE déterminé par les deux monolithes. On constate qu'il désigne, vers le SE la direction du col d'Arnostegui et de la tour d'Urkulu. En fait, au niveau du cairn, seule la tour est visible, le col étant dissimulé par un mouvement de terrain à une cinquantaine de mètres de là. A l'opposé, vers le NO, c'est vers l'Adarça (et son énigmatique

construction en voûte) que se portent les regards. Mais, pour qui vient de la route et regarde le cairn, c'est la tour d'Urkulu qui paraît indiquée.

Il faut pourtant se garder de tirer des conclusions hâtives quant à ces deux monuments, car il peut très bien ne s'agir, après tout, que de coïncidences.

D'autant que l'époque de construction du cairn reste indéterminée.

C'est précisément cet autre aspect de la question qui va nous occuper maintenant. Sur une Voie si empruntée tout au long des millénaires, un tel monument a pu, en principe, être érigé à n'importe quelle époque, de la protohistoire au XIX^e siècle, et on ne doit négliger aucune hypothèse. Toutefois nous devons nous rappeler qu'on a utilisé un système de construction dont on avait l'habitude (tertre + péristalithe + monolithes). Cette remarque possède, à nos yeux, une certaine valeur indicative, et nous suggère de situer le problème, avec toute la prudence nécessaire, à une époque où la tradition du péristalithe serait encore pratiquée.

— Que la fin du dernier millénaire ait vu la construction de ce cairn n'est pas à exclure. On est tout à fait dans le style architectural du cromlech basque de l'époque, tel qu'il se révèle à nous dans les fouilles. Far ailleurs, en direction SE, les cols d'Arnostegui et de Sorholuze sont tous deux fort riches en monuments protohistoriques; ils sont empruntés par la grande piste de transhumance, elle même balisée sur tout son parcours par dolmens, cromlechs, tumulus et tertres d'habitats.

Cependant ce cairn n'a certainement pas été érigé à l'intention des pasteurs, qui n'avaient pas besoin d'un tel repère pour s'orienter, mais bien plutôt pour des pèlerins ignorants des lieux...

— Aussi J. L. TOBIE serait-il plus favorable à l'hypothèse d'une construction durant la période marquée par la présence romaine. En effet, à cette époque, étant donnée l'importance de la route, il pouvait très bien y avoir une borne milliaire dont le cairn aurait été le soubassement.

Il faut considérer la borne milliaire comme une véritable «borne-panneau indicateur», por-

⁴ TOBIE J. L.: «La Tour d'Urkulu - Un trophée tour pyrénéen?» Bulletin de la Société des Sciences Lettres et Arts de Bayonne, n.° 132, 1976, p. 43.

tant la distance et le changement de direction, les indications de distance étant souvent liées à des aboutissements de voies secondaires ou à des déviations vers une autre direction. Si il y avait une distance à indiquer vers Summus Pyrenaeus ou Imus Pyrenaeus ce serait effectivement Jatsaguneko - gaina l'emplacement idéal pour des voyageurs venant du piémont gaulois.

On peut se représenter la borne milliaire⁵ comme un fût de colonne d'environ 1 m à 1,50 m de haut, 0,50 m de large, à base cylindrique ou rectangulaire, avec des inscriptions gravées. Cette borne, qui marque l'empreinte de Rome porte souvent des indications de réfection, ou le nom de l'empereur qui a fait refaire la voie, ou qui l'a ouverte.

L'appellation «Ports de Cize» pour J. L. TOBIE pourrait bien venir du mot qu'on lisait souvent en gros au début des inscriptions sur les milliaires: «Caesar» faisant ainsi allusion à l'empereur, en général.

L'importance des ports de Cize était telle⁶ qu'on peut penser qu'il y ait eu, traditionnellement sur cette Voie une inscription très visible où les voyageurs auraient pu facilement lire «Caesar»...

L'influence de Rome estompée, les bornes milliaires le plus souvent disparaissent, brisées, martelées dans une rage inconoclaste; certaines même, rentilisées comme rouleaux dans les champs!

Le fait de ne pas l'avoir retrouvé ici n'exclut donc pas l'hypothèse de sa présence à l'époque romaine. On peut l'imaginer disposée au sommet du tertre, là précisément où nous avons noté, dans le pointement rocheux naturel, une échancrure comblée de petite blocaille (planche B, fig. 3).

Comme le soulignait J. L. TOBIE on peut se représenter l'environnement d'une borne milliaire conçu comme un calvaire à une croisée des chemins, avec possibilité d'adjoindre des éléments symétriques, à titre esthétique ou indicatif (Pierres levées, etc...).

Dans le cadre de l'hypothèse «romaine», on peut très bien penser que ce cairn, indéniablement de facture indigène, a été érigé, sur ordre des Romains, par la main d'œuvre locale utilisant la technique du tumulus-cromlech qui lui était familière, mais cette fois dans un tout autre but. Les monolithes nous paraissent d'ailleurs fort bien s'insérer dans ce contexte; il n'est que de rappeler ceux plantés le long de la Voie Romaine du Puerto de Velate... à titre de repère en temps de neige.

Toutefois, (P. Fustier: «LA ROUTE», ed. A. et J. PICARD, Paris 1968) souligne que les Romains ont pu utiliser des cairns de pierres sèches dans leur souci de guider sûrement les contingents militaires vers leur destination. A ce souci a également répondu l'érection de bornes milliaires ANEPIGRAPHIQUES, ou inscrites. Dans le contexte montagneux de la Voie Romaine des Ports de Cize le menhir S.E. pourrait parfaitement remplir ce rôle de milliaire anépigraphique.

Bien entendu ce cairn a pu être entretenu, repris, réutilisé au cours des siècles; réaménagé en calvaire (Crux Caroli?...) en Mont-Joie médiéval. On peut aussi imaginer un repère géodésique dont les menhirs serviraient de ligne de mire. Toutefois, plus les siècles s'écoulaient, plus on s'éloigne de la tradition du «tumulus-cromlech», et plus une construction tardive peut paraître improbable.

CONCLUSION

Bien que ne bénéficiant d'aucun élément de datation il semble qu'on puisse considérer cette construction comme un grand cairn, non funéraire, de facture indigène, bâti dans la tradition des «tumulus-cromlechs» du dernier millénaire. Son emplacement remarquable suggère un rôle de «panneau-indicateur» sur une voie transpyrénéenne de première importance, au moment de sa bifurcation avec changement de direction.

Si cette Voie a été empruntée pendant des millénaires, l'architecture du monument nous paraît avoir une certaine valeur indicative quant à l'époque de sa construction. Bien que la période protohistorique ne puisse être écartée, il semble que l'hypothèse d'un soubassement de borne milliaire romaine puisse recueillir quelque crédibilité.

⁵ A. RODRIGUEZ COLMENERO y MANUEL LOPEZ ROJO: «Nuevos miliarios de Maximino de la Vía Pisoraca - Castro Urdiales, aparecidos en Vizcaya». KO-BIE. Bulletin n.º 9, Bilbao, 1979, p. 209.

⁶ TOBIE J. L.: «Imus Pyrenaeus et le Pays de Cize. Contribution à l'étude d'un passage transpyrénéen dans l'Antiquité». T. E. R. Bordeaux, 71.